CHOSES DE PRIVAS

Etat-Civil

Naissance

Josette-Yvonne-Henriette Dumas, Cours du Temple.

Mariage

Maurice-Léon Dufaud et Marie-Louise Mounier.

Publications de mariage

André Gilton, propriétaire agriculteur à Privas et Marie-Louise Nury, s. p., à Marcols-les-Eaux (Ardèche).

Décès

Marie Sautel, veuve Ferrier, s.p., 71 ans.

Louis-Adolphe Planchon, ancien boulanger, 58 ans.

Hôpital : 1. — Asile : 1.

Légion d'honneur

Nous avons appris avec un très vif plaisir la promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur, au grade d'officier, de M. André Patron, Directeur de la succursale de la Banque de France de notre ville. Cette haute distinction, accordée purement au titre militaire vient consacrer les récompenses déjà obtenues par M. Patron.

Parti sous-lieutenant au début de la grande guerre, le nouvel officier y remporta plusieurs citations élogieuses et après avoir été fait chevalier de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille, il commandait à l'armistice un bataillon du 155e régiment d'infanterie.

Depuis qu'il a été rendu à la vie civile, M. Patron a toujours collaboré aux œuvres militaires et depuis trois ans il préside, à la satisfaction de tous, aux destinées de l'Association des Officiers de réserve de l'Ardèche, qu'il a repris sur de nouvelles bases.

Tous nos compatriotes se réjouiront de voir décerner la rosette à M. Patron, dont tout le monde, soit dans des relations d'affaires avec la Banque de France, soit dans le domaine privé, a pu apprécier l'amabilité et l'accueil courtois.

Notre journal se fait un devoir et un plaisir d'offrir à M. Patron ses félicitations cordiales et respectueuses.

Funérailles

Lundi matin ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Perrier, demeurant route du Rnissol.

A M. et Madame Riquant nous adressons nos sincères condoléances.

Nécrologie

M. Adolphe Planchon, qui pendant de longues années exerça le commerce de boulanger, dans la maison Benoit, rue Albert-Chambouleyron, est décédé dimanche dernier à l'âge de 58 ans.

Dans cette triste circonstance, nous prions Madame Planchon et tous les siens de croire à nos sentiments de vive sympathie.

Naissance

Nous relevons sur l'état civil la naissance de Josette Dumas, fille de Mme et de M. Dumas, boulanger, Cours du Temple.

Nous sommes heureux d'adresser aux parents nos plus sincères félicitations.

Dans la magistrature

Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1937, les magistrats du tribunal civil de notre ville, ci-après :

Pour la 2e classe : M. Beucher, président ; M. Gaudin, juge ; pour la 3e classe, M. Dugas, juge d'instruction.

Archives départementales

M. Jean Régné, archiviste départemental de 4e classe, est promu à la 3e classe. Nos félicitations.

Arbre de Noël

S'il est un arbre de Noël qui ait fait la joie des gosses et qui en ait réuni le plus grand nombre, c'est bien celui et cela se comprend, offert jeudi dernier par la Ligue des Familles nombreuses du canton de Privas, dans la magnifique salle de l'Odéon-Palace de Privas, mise gracieusement à la disposition des organisateurs par la direction de cet établissement.

Plus de 500 enfants se pressaient dans la vaste salle et tous ont été ravis, soit par la séance de cinéma, soit encore par la distribution de friandises auxquelles ils firent le plus grand honneur soit enfin par le jouet que chacun d'eux emporta.

Les mamans aussi n'ont pas été oubliées et les organisateurs ont été heureux de pouvoir leurs offrir de nombreux objets utiles ou des produits d'alimentation qui leur avait été adressés par des personnes généreuses.

En un mot, tout fut parfait et il convient de féliciter et de remercier sans réserve les membres du comité d'organisation et tout particulièrement M. Henri Duc, sympathique président de la Ligue qui se sont dévoués sans compter pour que l'arbre des familles nombreuses connaisse le plus grand et légitime succès.

Condoléances

Nous prions M. Edouard Crozier, boulanger rue Hélène Durand, et sa famille de croire à nos plus sincères condoléances à l'occasion du décès de Mme Crozier sa mère, survenu à Alissas lundi dernier.

Chiffres d'affaires, etc.

La perception des taxes du chiffre d'affaires (mensuels et forfait) au poids, encombrement, remorques, licences et distributeur d'essence aura lieu à la salle de l'école du Champ-de-Mars (porte la plus proche du monument des Mobiles), du 8 au 10 du courant, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. 30.

Sapeurs-Pompiers

Réunion samedi 9. Rassemblement à 19 h. 30. Appel à 19 h. 45. Tenue de feu avec casque. Cette réunion comportera la critique de la manœuvre de nuit du 5 décembre.

Classes 1936 et 1937

Le maire rappelle aux jeunes gens nés du 1er juillet au 31 décembre 1936 et ceux nés du 1er janvier au 31 décembre 1917 qu'ils doivent se présenter sans retard à la mairie à l'effet de faire procéder à leur inscription sur les tableaux de recensement de leur classe respective.

Zinguerie du futur Hôtel de Ville

Sur appel d'offres, entre les entrepreneurs de zinguerie de Privas, les travaux de couverture et de zinguerie du futur Hôtel de Ville, ont été adjugés à M. Louis Giraud, aux prix fixés dans le devis.

Salons de Coiffure

On nous prie de bien vouloir préciser les heures d'ouverture des salons de coiffure, dans notre localité.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7 h. 30 à 11 h. 30 et de 1 heure à 7 h. 30 l'après-midi.

Samedi, mêmes heures que les autres jours, mais le soir fermeture à 8 heures.

Dimanche de 7 h. 30 à midi.

Lundi : repos hebdomadaire.

Marché aux porcs gras

Voici les primes accordées par la commission municipale aux propriétaires ayant vendu au marché du 2 janvier, les plus beaux animaux.

1re catégorie, 35 fr., à MM. Tracasse Marcel, à Creysseilles ; Fauvy Edouard, à Flaviac ; Flacher Emile, à Saint-Julien-du-Gua.

2e catégorie, 25 fr., à MM. Besson Morel, à Pranles ; Monin, à Lyas ; Giamoni Léopold, à Ajoux ; Bonnefoy Charles, à Gourdon ; Berthéas Georges, à Issamoulenc ; ... 20 fr. ... à Ajoux ... Mathon, à Saint-Priest ; ... à Ajoux.

3e catégorie, 10 fr., à MM. Laville Marcellin, à Saint-Priest ; Valla Victorin, à Issamoulenc ; Vialle Edmond, à Pranles ; Dancoix, à Privas.

... 40 fr., à MM. ... à Privas ; Allegret, à Saint ... Bouillère.

Porcs d'élevage : 20 fr. à M. Michel, à Lorel.

Objets trouvés

Deuxième quinzaine de décembre.

Par M. Bonnefoi à l'Escrinet, un sac de dame contenant une petite somme et divers objets.

Par M. Jean Rigaud fils, une certaine somme, le tout déposé au Commissariat.

Nous avons signalé que M. Lanet, Directeur du Royal Cinéma a trouvé un billet de cent francs qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire.

Mademoiselle Alice Vidal place du Foiral qui avait trouvé une montre en or l'a déposée au commissariat où son propriétaire est venu la réclamer.

Note du commissariat de police

Le Commissaire de Police a l'honneur de rappeler à la population de Privas, les dispositions de l'arrêté municipal du 12 avril 1934 :

Il est absolument interdit de secouer ou battre, soit sur la voie publique elle-même, soit par les fenêtres ou balcons donnant sur la voie publique ou sur les cours intérieures, soit dans les cours intérieures, savoir :

1° les descentes de lits et petits tapis, les petites tentures, les torchons linges, balais, plumeaux, etc., passé 9 heures du matin.

2° les grands tapis et les grandes tentures, passé 7 heures du matin.

Le carrelage des animaux est interdit sur la voie publique en tout temps.

Procès-verbal sera dressé contre ceux ne se conformant pas à ces règles élémentaires d'hygiène.

Sur la route nationale

Nous lisons dans un quotidien :

Il y a trois ans, au moment de la route nationale, dans la traversée de notre ville nous nous réjouissions avec beaucoup de nos compatriotes, à la pensée d'avoir désormais une chaussée de plus en plus convenable ; hélas, il nous faut déchanter, car de l'avis unanime, la route est plus « moche » qu'avant.

Il faut reconnaître que si son tracé a été modifié, son état laisse bien à désirer ; à la plus légère ondée c'est dans la boue qu'il faut circuler. Les caniveaux ont été refaits mais à certains endroits plus particulièrement devant le café Duchamp, l'écoulement des eaux ne s'effectue pas normalement.

Les riverains se plaignent, à juste raison de cet état de chose et nous pensons qu'il aura suffi de les signaler pour que l'administration compétente prenne au plus tôt les mesures appropriées.

***

Renseignement pris de bonne source, la deuxième et dernière couche de goudron qui doit être mise le printemps prochain donnera à la chaussée un profil parfait. Quant à la partie située devant le café Duchamp, l'eau y séjourne parce que le caniveau de ciment n'est pas encore fait ; il le sera en même temps que sera opérée la réfection du trottoir.

Arrestation

M. Laffont, commissaire de police, assisté de l'agent Gérard, a mis en état d'arrestation le nommé Albert ..., âgé de 46 ans, journalier agricole, originaire de Paimpol ... déjà été arrêté pour vol de ... la même petite ... dans les boîtes aux lettres.

Lorsque Privas bavarde...

Murmures..... affirmations cueillies par une oreille indiscrète, conversations avec ceux qui ont la prétention de tout savoir, voilà les « racontars » qui nous apportent des nouvelles, sont-elles vraies ? fausses ? l'avenir nous l'apprendra...

Pour ceux des lecteurs qui se tiennent au dehors ou au-dessus de la sphère où sont colportés les bruits, les « on dit » divers, nous allons résumer les nouvelles, vraies ou cachées qui circulent dans notre bonne ville.

On dit que le Comité des Fêtes va organiser prochainement un grand bal avec le concours d'un jazz renommé, le dévoué Président du Comité des Fêtes a paraît-il donné... l'assurance que ce serait pour très bientôt.

On dit que Privas va avoir une nouvelle garnison, sur ce point tous les Privadois semblent d'accord mais là où on s'aperçoit que la nouvelle est peut-être fausse c'est lorsque les uns affirment que nous aurons des coloniaux, les autres des Diables Bleus, mais là où vraiment ça se corse c'est lorsqu'une personne paraissant bien renseignée puisque cousine d'un frère de la Secrétaire d'un Ministre nous affirme que nous aurons des miliciens.

On dit aussi mais que ne dit-on pas qu'un Privadois exilé à Paris va se marier avec une Princesse Kurde, ceci d'ailleurs est une « vraie fausse nouvelle ».

En quoi a-t-il de vrai dans ce que je viens de raconter ? On ne sait mais pour le savoir voici comment il faut procéder : écrire à l'aînée des Quintuplettes Dionne ou consulter le *Lakir Bouzibou* celui qui subventionné par les marchands de laine de Mégève ou par ceux que l'on redoute à Roubaix commençait en juillet à vous faire froid dans le dos en prédisant la chute sur le monde d'une..... bombe glacée.

R. V.

Banquet de la cinquantaine

Les hommes appartenant aux classes 1906 et 1907 sont cordialement invités à assister au banquet amical de la Cinquantaine qui aura lieu le dimanche 17 janvier à midi trente à l'Hôtel Dorne. Le prix du banquet est fixé à 25 francs par personne. Se faire inscrire au plus tôt à l'hôtel Dorne, au café Duchamp, route de Chomérac ou chez M. Nury, bourrelier, place du Foiral. Rendez-vous pour l'apéritif au café Duchamp, route de Chomérac, à 11 heures précises.

Privas-Tournon-Lyon

Service Journalier

Horaire

Départ :

Privas, Café Duchamp, T. 156	6 h. 30
Flaviac, Café Rochegude	6 h. 40
Le Pouzin, Café Banchon	6 h. 50
La Voulte, Café Brun, Tél. 21	6 h. 55
St-Laur. du-Pape, Hôtel Blanchet, Tél. 7	7 h. 05
Charmes, Café Bouzel	7 h. 15
St-Péray, Café de la Gare, Beymond	7 h. 30
Tournon, Café de la Terrasse, Tél. 38	7 h. 50
Sarras, Café Grimaud	8 h. 05
Andance, Café Gache-Comiot, Tél. 13	8 h. 10
Peyraud, Café Pourrat	8 h. 25
Serrières, Café Jouve, T. 0-1	8 h. 35
Condrieu, Café de la Gare, Tyzard	8 h. 45
Ampuis, Café Margerial, Tél. 10	9 h. 10
Sainte-Colombe-les-Vienne, Hôtel du Commerce, Guichet, Tél. 12	9 h. 15
Givors, Café XXe siècle, Tél. 3-02	9 h. 20
Feyzin, Café Duzoux	9 h. 35
Lyon, Café Franchère, 26, Cours de Verdun, Tél. Franklin 21-21	10 h. 10

Départ :

Lyon, Café Franchère, 26, Cours de Verdun, Tél. Franklin 21-21	16 h. 30
Givors, Café Duzoux	17 h. 00
Sainte-Colombe-les-Vienne, Hôtel du Commerce, Guichet, Tél. 12	17 h. 20
Chavanay, Hôtel Saunier	17 h. 40
Serrières, Café Jouve, Tél. 0-1	17 h. 50
Peyraud, Café Pourrat	17 h. 65
Andance, Café Gache-Comiot, Tél. 13	18 h. 05
Sarras, Café Grimaud	18 h. 10
Tournon, Café de la Terrasse, Tél. 38	18 h. 40
Saint-Péray, Café de la Gare, Beymond	19 h. 00
Charmes, Café Bouzel	19 h. 10
St-Laur.-du-Pape, Hôtel Blanchet, Tél. 7	19 h. 25
La Voulte, Café Brun, Tél. 21	19 h. 35
Le Pouzin, Café Banchon	19 h. 40
Flaviac, Café Rochegude	19 h. 50
Privas, Café Duchamp, T. 156	20 h. 00

Service Messageries Rapides à prix réduits.

FOIRES ET MARCHÉS

Saint-Agrève. — Foire du 4 janvier. Vaches laitières et d'élevage, prix maintenus 1.200 à 2.700 pièce — veaux selon qualité 6 à 8 le kilo — porcs gras 300 à 360 les 50 kilos — porcs d'élevage 7 à 8 le kilo — moutons 4.50 le kilo — chèvres pour la garde 55 à 80 pièce — chèvres de boucherie 15 à 20 pièce.

Beurre 6 à 7 la livre — œufs 10 à 10.50 les 24 — lapins 2.75 à 3 la livre — lièvres 5 à 6 — poules 12 à 16 pièce — poulets 25 à 35 pièce — fromage de chèvre 3.50 à 4 la livre — fromage bleu 3.50.

Pommes de terre 65 les 100 kilos — châtaignes 90 à 100 les 100 kilos — seigle 17 à 18 le double décalitre — choux fleurs 2 à 3 pièce — salades 0.10 à 0.50 — choux pommés 1.50 pièce — carottes et poireaux 0.40 à 0.50 le paquet — pommes et poires 1.50 à 2 le kilo — noix 2 le kilo.

Thueyts. — Notre foire, coïncidant avec le marché du samedi à Aubenas, notre foire du 2 janvier n'a pas eu son importance habituelle.

Voici néanmoins un aperçu de quelques prix : vaches laitières 1.200 à 2.700 — vaches grasses 2.50 à 4 le kilo — veaux 5.50 à 6.50 — agneaux 6 à 6.50 — moutons 4 à 5 — chèvres pour la garde 70 à 120 pièce — vieilles chèvres 15 à 30 — porcelets d'élevage 5 à 6 le kilo — porcs gras 650 à 700 les 100 kilos.

Les Vans. — Cours du marché du 2 janvier. — Pommes de terre 60-70 fr. les cent kilos — pommes 100-150 fr. — choux 1 à 1.50 pièce — œufs 7-8 fr. la douzaine — poulets 11-13 fr. le kilo — poules 9-12 fr. le kilo — lapins 4-5 fr. le kilo — oies 12-14 le kilo — châtaignes sèches 110-140 les cent kilos.

Veaux 6-7 francs le kilo.

Vins 14-14.50 le degré.